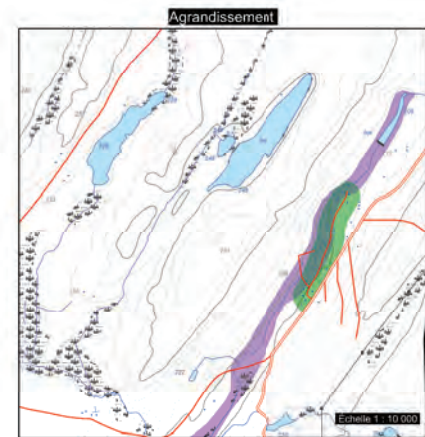
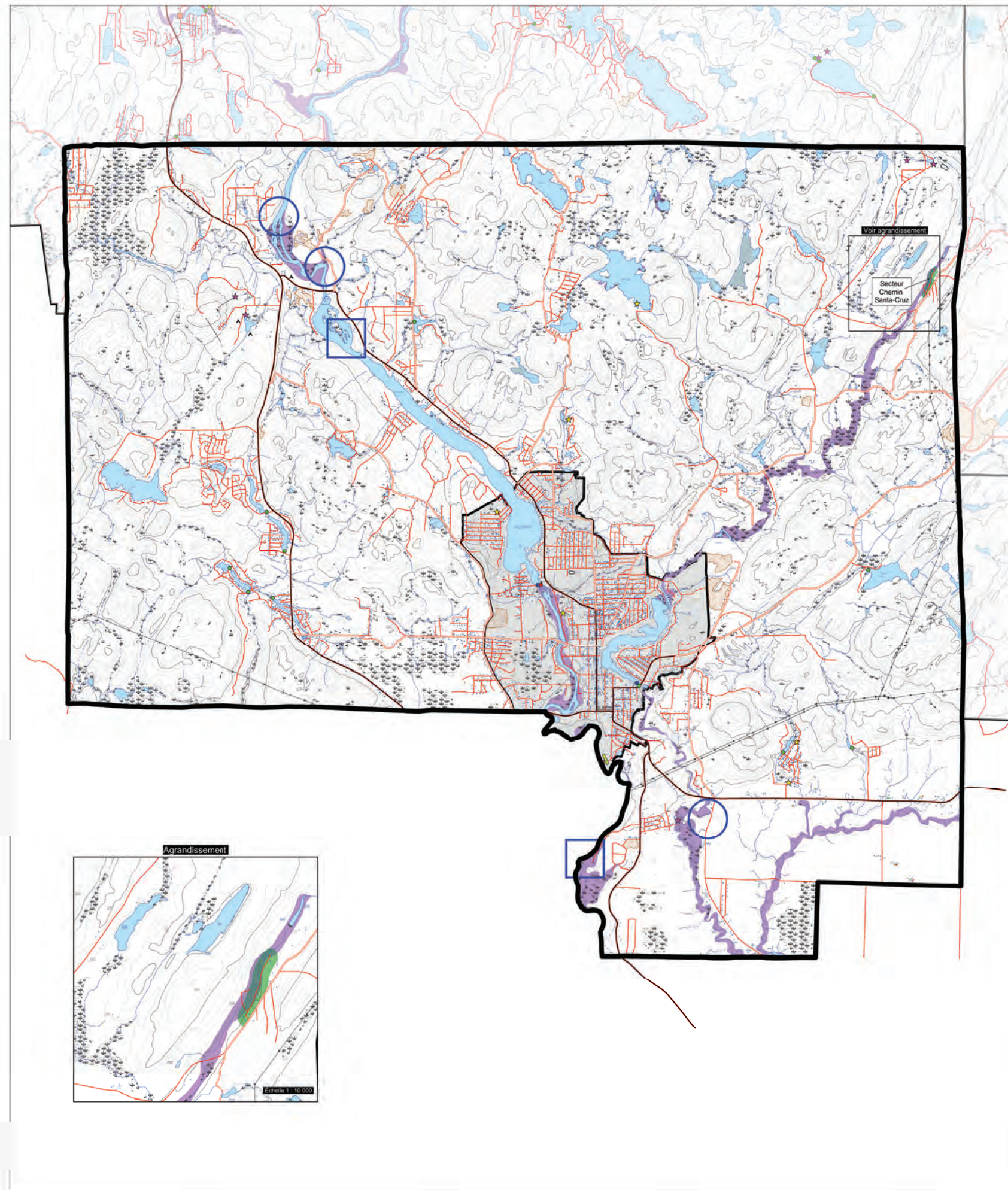




RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2021-02

ANNEXE 3 : Plan des contraintes hydriques



Ouvrage de prélèvement des eaux

Municipale	★
Institutionnelle	★
Privée	★
Point de rejet des eaux usées	■
Barrage avec contrôle de niveau d'eau	●
Barrage de moins de 5 mètres	●
Barrage de plus de 5 mètres	●
Embâcle connu	□
Embâcle présumé	○
Périmètre d'urbanisation révisé	▭
Milieu humide	■
Zone inondable	■
Zone permettant l'agrandissement du bâtiment principal jusqu'à 67 m ²	■

Hydrographie	Infrastructures de transport
Éclaircissement	Hydrolienne
Barrage de contrôle	Trajet des véhicules lourds
Barrage barrage hydroélectrique	Voies spéciales de transport d'énergie électrique
Cours d'eau intermittent	Port
Cours d'eau	Port ouvert, port d'égouttement
Lac, étang d'eau, réservoir hydroélectrique, marais	Marais submergé
Chute rapide	Piste d'atterrissage partielle
Quai	Piste d'atterrissage non partielle
Émissaire	Route régionale
Défilé fluvial	Route provinciale
Milieu humide	Route locale
Planer courbe	Accès aux résidences
Modèle	Paroi de stabilissement
Pont canal	Piste de distribution d'électricité
Courbe de ruisseau/ruisseau	
Courbe de ruisseau/ruisseau	
Éclair	

Habitat, équipement, exploitation

Bâtiment	
Maison mobile	
Pavillon	
Bois	
Bois en terre	
Remorque de surface	
Passerelle ponton	
Barre	
Canot de ski/écluse	
Port de passage	
Tapis de camping	
Remorque récréative	
Équipement	
Lieu d'effacement sanitaire	
Remorque récréative	
Canot	



0420 - révisé le 16-2019 en vigueur le 10 janvier 2019

Projet: Travaux de planification de l'hydrologie et de l'hydrographie de la municipalité de Rawdon.

MRC Matawie

Localisation



RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 2021-02

ANNEXE 4 : Plan des zones exposées aux glissements de terrain

Z

Annexe 4



Zones exposées aux glissements de terrain

Ce plan fait partie intégrante du Règlement de zonage No. 2021-02 de la Municipalité de Rawdon

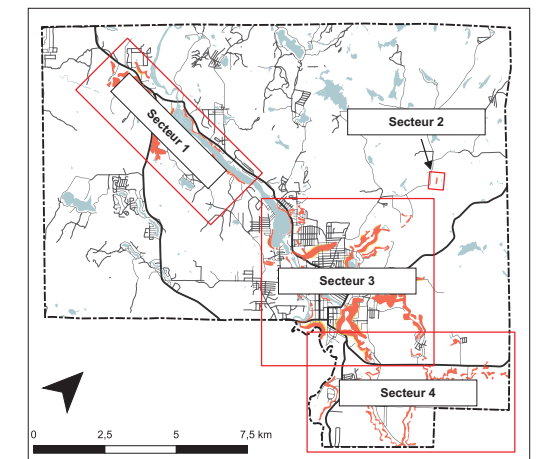
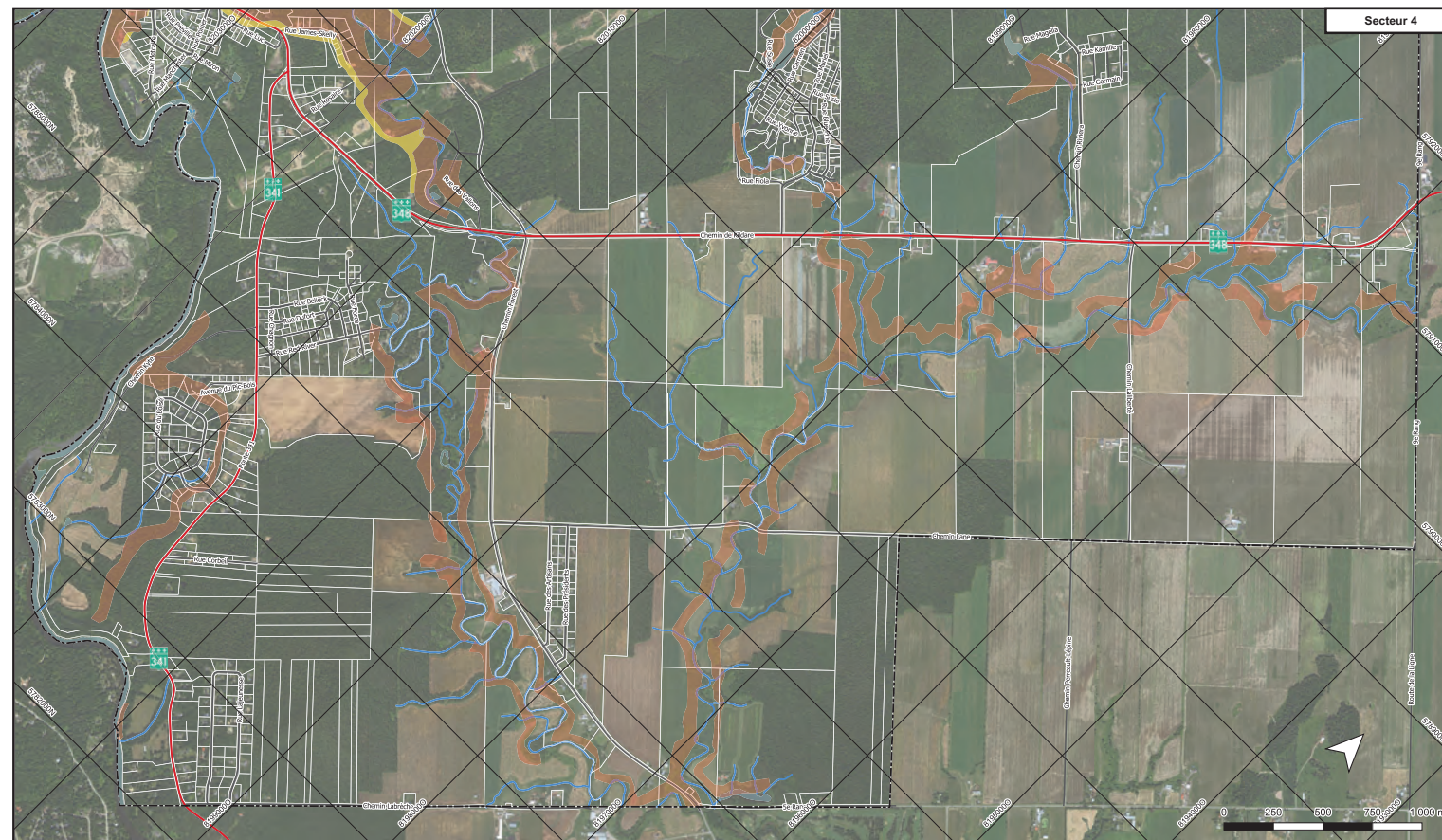
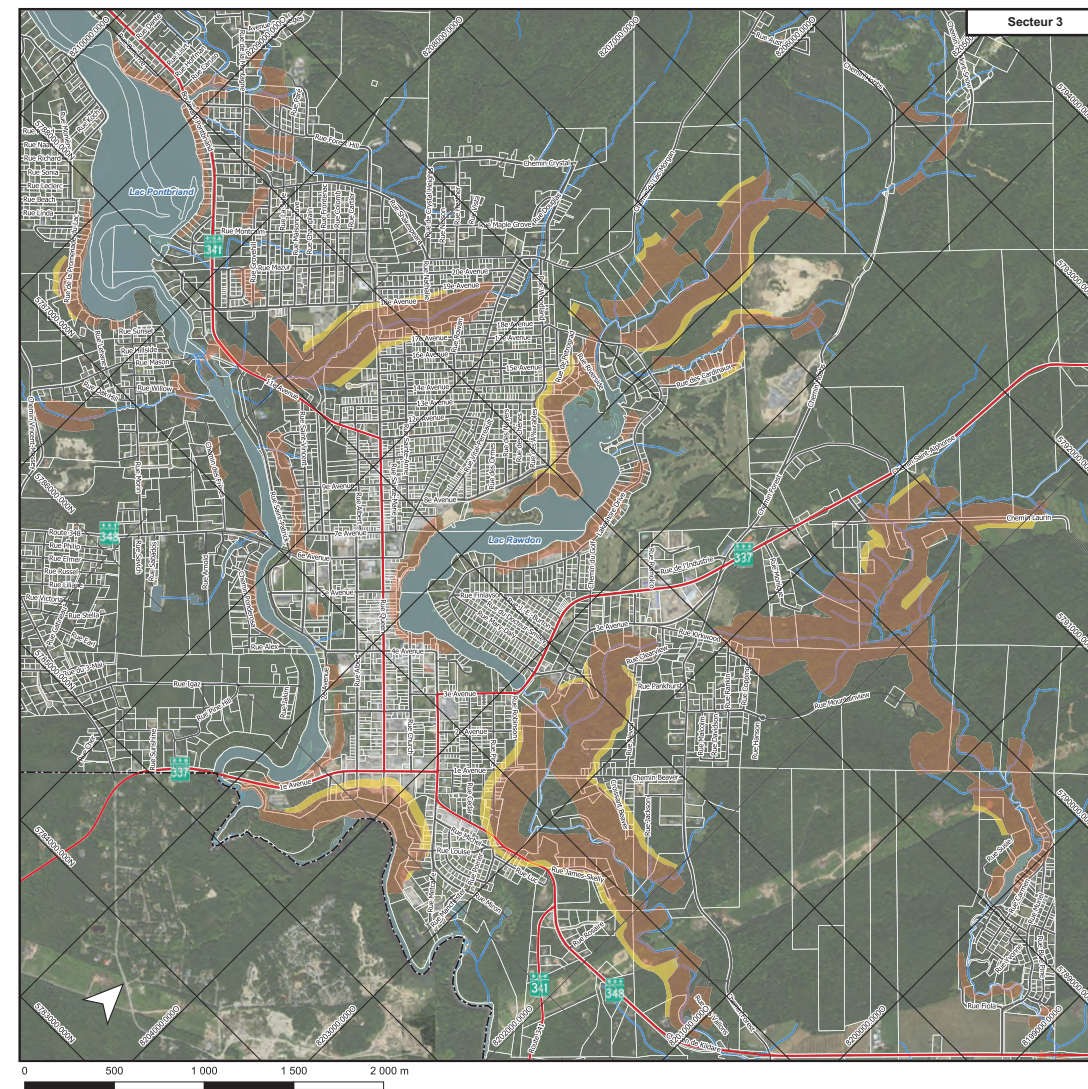
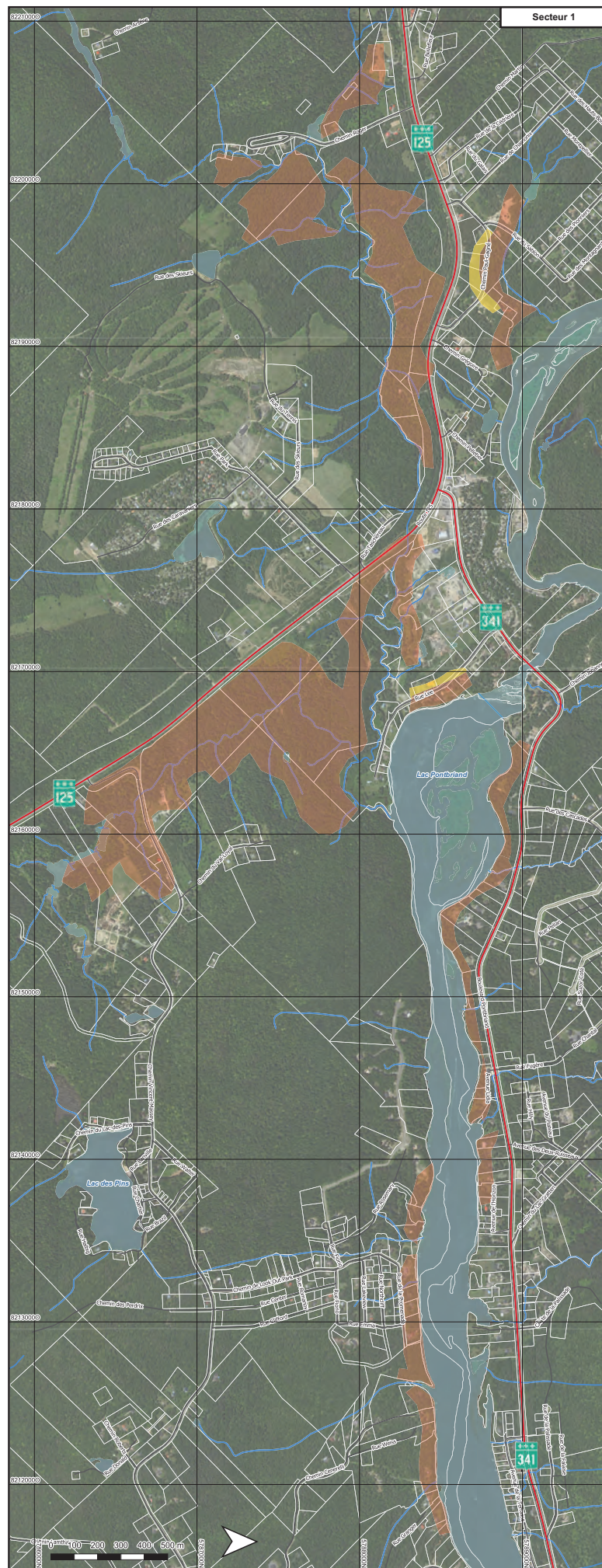
Légende

-  Limite municipale
-  Route régionale
-  Route locale
-  Limite de lot
-  Hydrographie
-  Cours d'eau

Zone exposée aux glissements de terrain*

-  Risque élevé ou moyen
-  Risque faible ou hypothétique

*À titre indicatif seulement. La limite de la zone exposée aux glissements de terrain à risque élevé ou moyen doit être confirmée par un aperçu géométrique.



Dernière modification du plan : 2021-08-05

Modification au plan	
No règlement	Entrée en vigueur